

La Grèce dans la nouvelle division socio-spatiale et symbolique de l'Europe

Noelle Burgi, Philip Golub

► **To cite this version:**

Noelle Burgi, Philip Golub. La Grèce dans la nouvelle division socio-spatiale et symbolique de l'Europe. Crise de l'espace – Espaces de la crise, In Katsika I., Laureano M., et Canto Facchini L. (eds), Binges, Orbis Pertuis Éditions, p. 35-60., 2019. halshs-03071682

HAL Id: halshs-03071682

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03071682>

Submitted on 16 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Grèce dans la nouvelle division socio-spatiale et symbolique de l'Europe

Noelle Burgi (CNRS, CESSP) et Philip S. Golub (American University of Paris [AUP])

Depuis la crise financière mondiale du début du millénaire, une nouvelle division Nord-Sud de l'Europe a remplacé la division Est-Ouest instituée pendant la « guerre froide ». Conséquence des choix des institutions de gouvernance européennes et des pays les plus puissants de l'Union (UE), l'Allemagne en premier lieu, cette division marque la constitution d'un système de relations centre-périphéries rappelant celui qui a longtemps prévalu et prévaut souvent encore dans les relations entre le monde capitaliste « avancé » ou « développé », d'un côté, et les sociétés non-occidentales « sous-développées », colonisées ou postcoloniales, de l'autre. Comme pour celles-ci, les mots « Nord » et « Sud » désignent désormais pour l'Europe non pas des espaces géographiques, mais le positionnement des sociétés dans la hiérarchie européenne et internationale. Ce sont des signifiants des nouveaux rapports de domination qui prévalent au sein de l'UE, entre les gouverneurs¹ édicateurs des règles et des disciplines (*rule-makers*), et les sociétés et populations satellisées et régulées (*rule-takers*). Ils drainent un ensemble de présupposés essentialistes évoquant les représentations orientalistes mises au jour et déconstruites par Edward Said et ses successeurs pour ce qui concerne les périphéries coloniales ou postcoloniales : l'Europe méditerranéenne serait indolente, indisciplinée et fautive ; son « arriération » serait un fait de culture, le reflet de mentalités collectives construites dans la longue durée. Dans le nouvel ordre hiérarchique et disciplinaire européen, les « cures » d'austérité sans fin, d'une violence sociale extraordinaire, et la mise sous tutelle directe ou indirecte des pays du Sud se justifieraient par une rationalité et une modernité prétendument supérieures des cultures nordiques occidentales.

Ce chapitre a pour objet d'explorer cette nouvelle spatialité sociale et symbolique – les rapports de colonialité² intra-européens – à travers le cas grec. Dans un premier temps, il examine la longue dépression imposée à la Grèce en s'appuyant sur la théorie de la dépendance. Développée à l'origine pour décrire les relations systémiques de domination entre pays capitalistes « avancés » et « Tiers-Mondes », cette approche met en lumière l'interdépendance asymétrique qui caractérise l'Union économique et monétaire (UEM) et les mécanismes de production et de reproduction des inégalités internationales. Le chapitre s'attaque, dans un deuxième temps, aux discours justifiant la construction de périphéries *en faute* justiciables du « droit des maîtres ». Cette expression fait partie de quelques emprunts faits ici à Nietzsche dont on appréciera la perspicacité concernant la moralisation des notions de dette et de devoir. La réprobation morale entourant la Grèce discutée dans cette partie conduira à un questionnement sur le sens de la prison contemporaine pour dettes dans laquelle est enfermé le pays, et la transformation de celui-ci en colonie de la dette à l'instar, par exemple, de l'Égypte ou encore de la Chine à la fin du dix-neuvième siècle. Enfin, il portera la critique sur la dépossession matérielle du pays qui, ayant perdu toute autonomie de décision, se voit contraint, sous menace de sanctions financières paralysantes, de mettre ses entreprises publiques et ses

¹ Nous employons le terme *gouverneurs* pour désigner ceux qui édictent les règles et les disciplines (les *rule-makers*), et aussi, dans le contexte des politiques mémorandaires, tout particulièrement celles appliquées en Grèce, pour marquer le déploiement en un ordre de bataille quasi militaire des injonctions et des mesures d'austérité.

² Nous employons cette expression dans le sens que lui donne Aníbal Quijano (2000) lorsqu'il évoque les structures de domination et de contrôle modernes qui sont allées de pair avec les représentations d'une altérité culturelle et raciale ontologique.

infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et autres aux enchères, et de vendre plages, fronts de mer et autres bijoux, y compris quelques îles, aux plus offrants.

1. La constitution d'un espace périphérique de relégation

En 2009, lorsque les « vrais » chiffres du déficit public grec furent annoncés, de très loin supérieurs aux 3 % autorisés par le traité de Maastricht, les gouverneurs européens, agités par le spectre de défaillances bancaires importantes dans le cœur de l'Eurozone, furent saisis d'une colère biblique³, et choisirent de faire du pays un exemple effroyable, en imposant des politiques de « dévaluation interne » systématiques. Celles-ci ont engendré une dépression aussi profonde mais plus durable que celle aux États-Unis au début des années 1930⁴. En contrepartie des accords de prêt signés lors des protocoles d'accord (ou memoranda) successifs (2010, 2012, 2015), les Grecs (et dans une moindre mesure les autres pays soumis à l'autorité de la « Troïka » des institutions créditrices⁵) durent consentir sous la contrainte à des coupes claires dans la protection sociale, la santé, l'éducation et d'autres services publics, à des baisses drastiques des salaires et des retraites, à une augmentation simultanée des impôts directs et indirects, à la dérégulation des relations professionnelles et du droit du travail.

Il en a résulté un déclin général et brutal des niveaux de vie et un effondrement de l'activité productive, avec une chute de plus de 27 % du Produit intérieur brut (PIB) entre 2010 et 2016 – aucun signe de rétablissement ne se profilant à l'horizon. La doctrine de « l'austérité expansionniste » était supposée conduire à une augmentation de la productivité, au redémarrage de la croissance et de l'emploi. Or, la baisse du pouvoir d'achat des salariés (d'au moins 40 % en moyenne) et plus généralement l'effondrement des niveaux de vie (de plus d'un tiers) ont enfoncé la société dans une récession humaine. Le taux de chômage officiel est resté durablement supérieur à 22 % (dont environ 50 % de jeunes), il est de longue durée (supérieur à un an dans 78 % des cas) et les dernières prévisions du FMI (2016) estiment qu'il restera élevé pendant des décennies⁶. Un demi-million de personnes, en particulier des jeunes diplômés, a quitté le pays dans l'espoir de trouver ailleurs un emploi et des conditions de vie décentes. On estime qu'un salarié sur trois est payé avec un retard de un à douze mois ; trois fois sur quatre, les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées ou sont sous-payées. Alors que la moitié des contribuables est endettée auprès du Trésor public (à hauteur de 95 milliards d'euros⁷), sans parler de leurs autres dettes, que d'innombrables petites entreprises ont fermé et continuent de fermer, que les professions indépendantes et les autoentrepreneurs en nombre croissant peinent à survivre et à payer leurs cotisations, les banques saisissent les biens immobiliers des gens pour « assainir » leurs propres bilans. Plus encore, pour éviter les blocages dus à la résistance sociale, un système de saisies par voie électronique se met en place, et il n'existe aucun filet de protection sociale assurant autre chose que la survie des plus démunis⁸.

³ Voir le livre de l'ancien ministre du Trésor américain, Timothy Geitner (2014).

⁴ Le Prix Nobel d'économie Paul Krugman a souligné à plusieurs reprises dans son blog, *The Conscience of a Liberal*, que la dépression forcée en Grèce était au moins aussi grave au regard de sa sévérité que celle qu'ont connue les États-Unis au début des années 1930, et qu'elle s'apparente même à l'effondrement économique allemand entre 1913 et 1920, après la Première Guerre mondiale et les réparations exigées par les Alliés (critiquées par Keynes). Voir krugman.blogs.nytimes.com/2015/02/15/weimar-and-greece-continued/.

⁵ La Troïka réunit la Commission européenne (CE), la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire International (FMI). Rejointe par le Mécanisme européen de stabilité (MES) en 2015, elle est devenue un Quartet.

⁶ Voir Elias Ioakeimoglou (2017).

⁷ Selon les données de l'Autorité indépendante chargée de l'évaluation des recettes publiques, citée par Prokopis Hatzinikolaou et Evgenia Tzortzi (2017).

⁸ Pour plus de détails, voir N. Burgi (2018).

Entièrement tournée vers l'extraction de ressources au profit des créanciers, cette politique a inmanquablement conduit aux désinvestissements, à des pertes considérables de capacité productive observables seulement en temps de guerre, à l'obsolescence des infrastructures et à l'augmentation importante de la dette⁹.

Le ratio dette/PIB du pays est passé de 129% fin 2009 à plus de 180% aujourd'hui, un résultat diamétralement opposé à l'objectif affiché des créanciers de rendre la dette et le service de la dette soutenable, mais entièrement prévisible du fait de l'effondrement économique causé par leurs politiques. Refusant toute remise en cause, sourd aux diverses critiques¹⁰, y compris de la part des économistes du Fonds monétaire international (FMI) et de l'administration de Barack Obama à partir de 2012¹¹, l'Eurogroupe – institution informelle mais puissante (et autoritaire) de management de la zone euro, dominée par l'Allemagne, et regroupant les ministres des Finances de la zone – a imposé sans relâche des compressions brutales des dépenses publiques grecques et mis en place un système astreignant de discipline et de contrôle¹². Réduits à l'impuissance, apeurés par le spectre d'une expulsion de l'Eurozone constamment brandi par le gouvernement conservateur allemand, et donc d'une faillite générale, les gouvernements successifs de droite et de gauche à Athènes ont fidèlement appliqué les mesures exigées par l'Eurogroupe et la Troïka, quitte à démolir la société.

On ne peut raisonnablement réduire l'obstination des *rule-makers* européens, nationaux et transnationaux, à une erreur intellectuelle, ou à la simple poursuite aveugle de dogmes néolibéraux – même si ces facteurs ont effectivement joué un rôle idéologique dans les politiques suivies. L'écrasement méthodique¹³ de la Grèce, car il s'agit bien de cela, a pris la forme d'une punition collective sans fin pour une « faute collective ». Cette action a revêtu plusieurs significations. Au départ, elle a servi d'exemple visant à avertir le reste de l'Europe méridionale de ce qui adviendrait au pays qui tenterait de dévier des normes dominantes de l'UEM. Par la suite, la consolidation du nouvel ordre disciplinaire a institutionnalisé la division Nord-Sud, révélant les préférences des *rule-makers* et les intérêts sous-jacents de leurs régimes¹⁴ de « gouvernance ». Comme on le verra plus loin, la longue crise de l'Eurozone, et la divergence Nord-Sud en son sein, ont considérablement profité aux cœurs nordiques du système européen sur les plans financier et démographique. Ces cœurs ont intérêt au maintien du système inégal constitué au cours de la décennie passée.

⁹ Voir l'article très détaillé d'Elias Ioakeimoglou (2017).

¹⁰ Les deux études phares qui servirent de justification théorique aux politiques d'austérité sont celles de Kenneth Rogoff et Carmen Reinhart (2010) et d'Alberto Alesina et Sylvia Ardagna (2009). Elles furent gravement remises en question sur les plans méthodologique et empirique. La première par Thomas Herndon et al. (2013) et la seconde par l'étude du FMI sur les multiplicateurs fiscaux d'Olivier Blanchard (2012) et par Arjun Jayadev et al. (2010). Comme l'a écrit Paul Krugman, « les prédictions [des partisans de l'austérité] ont été entièrement contredites par la réalité, et la recherche académique invoquée pour soutenir leur position s'est révélée truffée d'erreurs, d'omissions et de statistiques suspectes ».

¹¹ Voir Olivier Blanchard (2012). Le Président Obama a fait plusieurs déclarations critiques au sujet des politiques d'austérité imposées à la Grèce, notamment dans une interview accordée à CNN début 2015 : « On ne peut pas continuer à contracter les pays en récession », a-t-il dit.

¹² Voir aussi le récent rapport spécial de la Cour des comptes européenne (2017) qui dresse un constat implacable de la gestion par la Commission européenne des trois programmes d'ajustement économique appliqués à la Grèce.

¹³ Sur le caractère méthodique des politiques mémorandaires, on peut commencer par se reporter aux mémoranda et à leurs annexes qui sont publiés sur le site de l'UE : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-financial-assistance/which-eu-countries-have-received-assistance/financial-assistance-greece_en.

¹⁴ Un régime, en économie politique internationale, est défini comme « des ensembles de principes, de normes, de règles et de procédures décisionnelles, implicites ou explicites, autour desquels convergent les attentes des acteurs dans un domaine donné » des relations internationales. (Krasner 1982 : 185)

Pour les pays du Sud la situation est tout autre, notamment pour la Grèce. À bien des égards, l'adhésion de celle-ci à la Communauté européenne (1981) et ultérieurement son intégration à la zone euro (2001) furent motivées par la croyance que son arrimage à l'Europe serait le moyen le plus sûr de tourner définitivement le dos à son passé de dépendance à l'égard des puissances étrangères, de pauvreté et de désastres historiques, et d'accéder enfin à la « modernité occidentale ». Cet espoir, nourri pendant trois décennies, s'est dissipé à la faveur de la crise financière de 2007-2008 et de ses suites. Aujourd'hui, la Grèce vit un retour forcé au statut de périphérie dans le sens précis que lui donne la théorie de la dépendance (*dependency theory*) dont on résumera ici l'approche dans ses grandes lignes avant d'en montrer l'intérêt pour l'analyse des inégalités et des enjeux de pouvoir en Europe.

La critique de la théorie de la dépendance

S'interrogeant sur les causes explicatives des impasses auxquelles se heurtait le développement des sociétés postcoloniales du Sud, des chercheurs critiques élaborèrent dans les années 1960 et 1970 un modèle analytique convaincant qui soulignait le caractère asymétrique de l'interdépendance, l'importance des pressions globales et des mécanismes de production et de reproduction des inégalités internationales. Cette matrice critique allait à l'encontre des théories de la modernisation développées dans les années 1960 aux États-Unis et en Europe, qui postulaient la possibilité d'un « rattrapage » des pays en voie de développement à condition qu'ils reproduisent le modèle de développement occidental dominant. Or, soulignaient les théoriciens de la dépendance, dans une économie politique globale où le pouvoir, le capital et le savoir sont concentrés, et où les régimes du commerce et de la finance étaient et restent édictés par le Nord, le Sud postcolonial était subordonné aux forces du marché mondial et aux décisions prises par les États les plus puissants. Celles-ci conditionnaient les voies de son développement et limitaient son autonomie politique. La dépendance a ainsi été théorisée comme une « condition historique qui modèle une structure de l'économie mondiale telle qu'elle favorise certains pays au détriment d'autres et limite les possibilités de développement des [sociétés] subalternes [...] ; une situation dans laquelle l'économie d'un certain groupe de pays est conditionnée par le développement et l'expansion d'une autre économie, à laquelle leur propre [économie] est assujettie¹⁵ ». La polarité métropole-satellite ou centre-périphérie qui en a découlé a modelé l'économie capitaliste mondiale, dont la logique générale était déterminée par une division du travail axiale établissant des relations inégales entre Nord et Sud.

Ces formulations ont été affinées dans les années 1980 par la littérature sur la nouvelle division internationale du travail, les chaînes de production transnationales et la dépendance des pays « en voie de développement » et de certains Nouveaux pays industrialisés (NPI) à l'égard des flux de capitaux et de la dette. Les études ont notamment montré qu'orientée vers l'exportation, l'industrialisation fondée sur l'investissement international des firmes multinationales engendrait des enclaves industrielles tournées vers le marché mondial, mais le plus souvent sans effet d'entraînement sur l'économie domestique. S'agissant de l'endettement, le recours par l'État ou par les firmes nationales aux marchés financiers internationaux dans des monnaies autres que la monnaie nationale, engendrait des vulnérabilités, enfermant les pays du Sud dans des contraintes étroites. L'exemple le plus frappant a été celui de l'Amérique latine à la fin des années 1970 et au début des années 1980, où plusieurs pays furent victimes d'un changement abrupt de la politique monétaire des États-Unis. La hausse brutale des taux d'intérêt décidée par la Réserve Fédérale américaine (FED) pour des raisons essentiellement domestiques conduisit à la banqueroute du Mexique et d'autres pays régionaux aux fortes dettes

¹⁵ Voir Theotonio Dos Santos (1970 : 226).

libellées en dollars. Comme l'avait souligné à l'époque Alain Lipietz, la dette constitua le facteur central de la faillite du « fordisme périphérique » en Amérique latine : l'industrialisation dans la région étant « durablement internationalisée », les pays les plus exposés au marché financier mondial furent pris au piège de la dette¹⁶. Incapables de sortir du système occidentalocentré, sauf à des coûts exorbitants, les pays affectés se retrouvèrent devant des créiteurs publics et privés qui exigeaient l'adoption de régimes austéritaires durs pour rembourser ou restructurer des dettes extérieures dont la valeur augmentait rapidement et considérablement¹⁷.

Les programmes d'ajustement structurels conduits par le FMI sous l'influence prédominante des États-Unis et de l'Europe s'abritaient invariablement des services publics, privatisaient les biens publics, réduisaient les niveaux de vie de la grande masse de la population, et imposaient une ouverture économique internationale toujours plus grande. Il s'ensuivit, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, elle aussi confrontée au problème de l'endettement, plus d'une décennie de stagnation économique et de régression sociale. L'ouverture forcée, écho lointain de « l'impérialisme de libre échange » du dix-neuvième siècle¹⁸, s'est poursuivie dans les années 1980 et 1990. « Les pays industrialisés avancés exercèrent des pressions politiques intenses sur les pays en développement afin qu'ils ouvrent leur économie [...] ; dans toute une série de domaines, les États puissants ont mis en question les régulations économiques nationales des pays en développement¹⁹ ». Lorsque des résultats favorables ne pouvaient être obtenus par des pressions indirectes *via* des institutions multilatérales, ils étaient arrachés par des interventions politiques coercitives directes, comme en Asie orientale en 1997-1998²⁰.

La structure d'interdépendance asymétrique en Europe

Ces observations, esquissées rapidement ici, rendent les approches critiques sur les structures de dépendance particulièrement pertinentes pour l'analyse de la récente divergence Nord-Sud dans l'Eurozone. L'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont, à des degrés divers, connu un déclin général depuis 2010 : augmentations significatives du chômage, chute des niveaux de vie, coupes dans les services publics. Ils sont tous fort éloignés de leurs niveaux d'activité économique antérieurs à la crise. La Grèce, comme noté plus haut, constitue le cas le plus extrême. Si les gouvernements nationaux sud-européens portent une responsabilité certaine dans la crise qu'ils subissent, la régression ne peut être principalement attribuée à des problèmes endogènes. La trajectoire de mobilité nettement descendante de la Grèce est le résultat direct de pressions coercitives exogènes²¹ appliquées dans le contexte de contraintes structurelles rendant extraordinairement difficile et démesurément coûteuse une sortie de l'UEM (le « Grexit »).

¹⁶ Voir Alain Lipietz (1984 : 72-94).

¹⁷ Le stock total de la dette extérieure des pays « en voie de développement » a été multiplié par 23 entre 1974 et 1995-2000, celui de l'Amérique latine par 16 (de 46,7 milliards de dollars à 743 milliards), et celui de l'Afrique subsaharienne par 20 (de 11 milliards de dollars à 223,3 milliards). Dans la même période le ratio dette/PIB et dette/exportations a partout crû considérablement, ainsi que le poids du service de la dette. Pour ce qui est de l'Afrique et du poids du passé esclavagiste et colonial dans la crise de la dette subsaharienne, voir l'article éclairant d'Alemayehu Geda Fole (2003).

¹⁸ Selon l'expression de John Gallagher et Ronald Robinson (1953).

¹⁹ Voir Helen V. Milner et Robert Keohane (1996 : 24).

²⁰ Voir Philip S. Golub (2016) et Joseph E. Stiglitz (2003).

²¹ La dépendance externe est une constante de l'histoire néo-hellénique, comme le montrent notamment Carmen M. Reinhart et Christoph Trebesch (2015) qui cependant n'offrent pas de perspective théorique à leur analyse.

Plus que la « crise » en tant que telle, c'est la structure d'interdépendance asymétrique au sein de l'UEM, son institutionnalisation à l'échelle supranationale et la volonté des élites dominantes de la pérenniser qui sont à l'origine des politiques mises en œuvre. En effet, l'unification européenne s'est construite dans une compétition interétatique structurellement verrouillée par la monnaie unique et par les institutions et mécanismes de coordination qui en assurent le pilotage. L'euro n'est pas une monnaie commune comme l'est le dollar aux États-Unis où jamais un État fédéré ne serait menacé d'expulsion de la fédération en cas de graves difficultés économiques. C'est une monnaie unique construite comme un système de change fixe entre dix-neuf pays aux économies et aux structures productives différentes. Ainsi que le rappelle régulièrement Thomas Picketty, cette monnaie encourage la spéculation parce qu'elle englobe dix-neuf dettes publiques, dix-neuf taux d'intérêt et dix-neuf impôts sur les sociétés qui se concurrencent les uns les autres. C'est aussi le constat de Herman Schwartz, connu pour ses travaux innovants sur les problèmes de la dette au dix-neuvième siècle. L'Union européenne, écrit-il, « restreint sévèrement les marges de manœuvre économique des États qui la composent tout en encourageant la finance spéculative plutôt que développementale »²².

En d'autres termes, les dix-neuf membres de la zone euro ne sont pas placés sur un pied d'égalité dans leur espace commun. Comme dans les rapports historiques « Nord-Sud », des mécanismes structurels sont à l'œuvre, qui reproduisent des rapports d'inégalité dans la zone. Pour l'Allemagne (et quelques autres pays comme le Luxembourg ou les Pays-Bas), l'euro est une monnaie relativement faible qui contribue efficacement au succès de ses exportations (à sa « compétitivité » industrielle). Mais pour d'autres pays dont l'économie ou la structure productive est différente, tels l'Italie, la France ou, a fortiori, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, c'est une monnaie forte qui, au contraire, entrave leur compétitivité. Dans un système de changes flottants, si par exemple l'Allemagne avait conservé le deutsche mark, celui-ci se serait mécaniquement apprécié à mesure que le pays accumulait d'importants excédents commerciaux, et les relations commerciales entre pays européens auraient été rééquilibrées. Mais dans un système de monnaie unique qui est l'équivalent d'un système de change fixe, ce mécanisme ne joue pas. L'euro renforce ainsi les déséquilibres commerciaux à l'intérieur de la zone : les surplus commerciaux des uns correspondent — voire créent et financent — les déficits des autres. L'Allemagne en tire des gains considérables, ses excédents très élevés (8,6 % du PIB en 2016, soit 278 milliards d'euros) provenant pour une part importante de son commerce intra-européen (la moitié de la valeur totale de la production de biens et de services en Allemagne est exportée).

Grâce à sa position de prédominance économique en Europe, cette dernière se trouve très avantagée par d'autres facteurs liés à la crise. Les détenteurs de capitaux et les spéculateurs recherchent des lieux « sûrs » pour investir leurs fonds, y compris en acceptant des taux d'intérêt négatifs (« *flight to safety* »). C'est pourquoi d'importantes fuites de capitaux du Sud au Nord ont beaucoup réduit le coût du capital en Allemagne, ainsi que dans les autres pays désormais « centraux » de la zone. Elle a bénéficié (ainsi que la France) de taux d'intérêt historiquement bas, alors qu'ils augmentaient dans le Sud. Selon l'Institut Leibnitz de recherche économique de Halle (IWH), la diminution entre 2010 et la mi-2015 des coûts de financement de la dette publique allemande du fait de la crise de l'Eurozone représente une économie budgétaire d'au moins 100 milliards d'euros, un montant dépassant celui (90 milliards) qu'aurait perdu Berlin si la Grèce ne remboursait pas sa dette²³. Autre effet structurel, la crise

²² Voir Herman Schwartz (2014). Pour sa part, la BCE, qui a refusé de coopérer avec la Cour des comptes européenne (2017), a réalisé, selon son président Mario Draghi, 7,8 milliards d'euros de plus-values entre 2012 et 2016 sur ses rachats de titres grecs, une somme qu'elle n'a pas reversée à la Grèce (Voir l'article d'Eric toussaint dans *Le Monde économie*, 26 octobre 2017).

²³ Voir Geraldine Dany et al. (2015).

privilégie les pays les mieux placés dans la zone euro en ceci qu'elle provoque à leur profit des flux migratoires de centaines de milliers de personnes hautement qualifiées en provenance de « pays source » (de main-d'œuvre) — Grèce, Espagne, Portugal, Irlande, Europe centrale et orientale. À l'inverse, ces derniers perdent non seulement leur jeunesse diplômée et des capacités créatives du fait de la fuite des cerveaux, mais encore leur investissement éducatif.

En somme, au lieu d'être un espace commun et solidaire, l'Europe s'est fracturée en espaces géographiques et sociaux inégaux, avec un centre dominant au cœur duquel se trouve l'Allemagne, et des périphéries dépendantes. Le statut de « périphérie » est une construction sociale découlant des déséquilibres de puissance au sein de la zone euro. Les États « régulés » qui l'incarnent (*rule-takers*) n'influencent pas ni ne maîtrisent les décisions prises par les « régulateurs », car leur position dans le système monétaire ne leur laisse aucune marge de manœuvre. Leur position est comparable à celle des pays dépendants d'Amérique latine par rapport aux États-Unis et au dollar, mais pire en ceci que les États « périphériques » membres de la zone euro ne peuvent pas agir par le biais monétaire ou fiscal en cas de retournement de conjoncture ou de crise de liquidités. Faute de solidarité intra-européenne concrétisée par une mutualisation partielle ou totale des dettes et une banque centrale agissant comme prêteur en dernier ressort pour tous les États, les pays du Sud sont enfermés dans une cage de fer constituée par les régimes des plus forts.

Or, les règles ne sont jamais neutres et ceux qui les édictent et mettent en place les régimes n'agissent jamais sous un voile d'ignorance quant aux conséquences de leur régulation. Même si les effets structurels liés au fonctionnement de la monnaie unique n'avaient pas forcément été pensés dès sa création, ils sont apparus au fil du temps et, comme dans les rapports historiques « Nord-Sud », ont favorisé un ensemble de pays dominants au détriment d'un ensemble de pays vulnérables. C'est tout particulièrement le cas depuis 2010. L'Allemagne, alors, a eu beau jeu de justifier son intransigeance à l'égard de la Grèce et d'autres « partenaires » plus faibles en invoquant le respect des règles. Elle en est aussi le principal auteur. Elle a joué un rôle majeur dans la définition du cadre et des normes régissant la monnaie unique depuis sa création, notamment dans l'établissement des règles budgétaires communes, dans la doctrine de non solidarité (*no bail out*) entre pays membres de la zone, et dans l'évolution et le renforcement des règles et des procédures mises en place pour gérer les répercussions en Europe de la crise financière de 2008.

2. Dette et colonialité

Les règles de l'UEM sont devenues une sorte de principe métaphysique placé au dessus des institutions démocratiques, des dispositifs de solidarité nationale, et des droits humains des populations de l'Eurozone. En Grèce, ces institutions, dispositifs et droits craquent et se démantèlent sous leur emprise. Elle se trouve dans une situation où les instances créditrices lui interdisent de suspendre ses remboursements pour assurer les besoins fondamentaux présents et futurs de sa population. Pourtant, comme l'a tardivement reconnu le FMI, le pays ne pourra jamais rembourser intégralement ses emprunts (forcés). L'Eurogroupe exige qu'une dette insoutenable²⁴, qui a crû de près de 50% du fait des politiques des créditeurs, puisse et soit obligatoirement remboursée. Mais le droit international n'impose pas aux États de rembourser leurs dettes en toutes circonstances. Il reconnaît des limites au principe selon lequel les conventions doivent être respectées, parmi lesquelles l'obligation première des États de

²⁴ Dans le cas d'une dette insoutenable « le pays ne peut payer le service de la dette sans nuire gravement à sa capacité de remplir ses obligations les plus élémentaires en matière de droits humains fondamentaux ». Voir le site du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (Cadtm) : <http://www.cadtm.org/Definition-des-dettes-illegitimes>.

protéger et promouvoir les droits fondamentaux des citoyens²⁵. Or, comme le souligne Margot Salomon (2015), la gestion de la crise par les États de l'Union européenne, les institutions transnationales (Commission, BCE et Mécanisme européen de stabilité) et internationales (FMI) a conduit à des violations flagrantes des droits humains et révélé des « trous noirs » dès qu'émergeait le problème de savoir qui doit être tenu pour responsable de leur sauvegarde. La substance des droits comme la responsabilité pour leur préservation ont été mis en cause.

Les conditionnalités imposées par la Troïka en contrepartie des accords de prêts ont réduit la fonction de l'État grec à celle de simple collecteur d'impôts et de taxes, oblitérant le rôle primordial de l'État démocratique en tant que garant du bien-être de la population et de ses droits humains²⁶. Ce résultat, souligne à juste titre le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (Cadtm), était prévisible et quelquefois délibérément poursuivi. La Commission européenne et l'Eurogroupe ont explicitement exigé de la Grèce qu'elle prévienne des mécanismes permettant de contourner son droit interne et, le cas échéant, de ne pas imputer aux agents européens la responsabilité de violer les lois nationales en vigueur. Dans un chapitre consacré aux droits fondamentaux, le Cadtm énumère une liste impressionnante de violations de droits commises en application des exigences des créanciers — droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels de la population²⁷.

La Grèce, en somme, se trouve tout entière enfermée dans une prison contemporaine pour dette. De même que le débiteur dans un passé assez lointain, à qui la prison retirait le droit de participer aux échanges et au monde du travail ordinaires, se trouvait dans l'incapacité de se constituer des ressources pour honorer ses dettes, de même le carcan des conditionnalités attachées aux accords de prêt retirent-elles à la Grèce la possibilité de sortir du système-dette et de retrouver son autonomie. Le fait qu'elle fût maintenue si longtemps dans cette prison, et le soit encore, et que ses geôliers semblent avoir l'intention de l'y retenir pour des générations²⁸, permet de penser que l'équivalence au dommage supposé causé par la Grèce à l'UEM n'est pas le seul remboursement de sa dette, mais qu'elle réside aussi dans ce que Nietzsche, dans un passage lumineux, décrit comme « la satisfaction [du créancier] d'exercer, en toute sécurité, sa puissance sur un être réduit à l'impuissance. [...] Grâce au châtement infligé au débiteur, le créancier prend part au “droit des maîtres” »²⁹.

Ce droit est adossé à une représentation de la dette comme « culpabilité ». Ainsi que le souligne Nietzsche, « le concept moral essentiel de “faute” tire son origine de l'idée toute matérielle de “dette”³⁰ ». C'est autour de cette idée aux racines profondes, mêlée à des représentations orientalistes de la « culture » des pays du Sud, que s'est déployée une rhétorique politique et médiatique affublant ces sociétés, et tout particulièrement la grecque, de

²⁵ Voir la déclaration de l'Expert Indépendant de l'ONU sur la dette et les droits humains, Juan Pablo Bohoslavsky, « End of Mission Statement », Athènes, 8 décembre 2015, http://www.ohchr.org/Documents/Issues/IEDebt/EOM_Statement_Greece_IEForeignDebt_EN.pdf; les observations de la Commission nationale grecque pour les droits humains sur l'application de la Charte sociale européenne (notamment http://www.ohchr.org/Documents/Issues/RuleOfLaw/OverIncarceration/NCHR_Greece.pdf) et le site du Cadtm.

²⁶ Voir Margot E. Salomon (2015).

²⁷ Comme dans le cas des trois membres de l'agence de privatisation grecque (Taiped) nommés par l'Eurogroupe et poursuivis pour avoir porté préjudice à l'État grec dans une affaire concernant la cession et la vente de 28 biens publics. Voir par exemple <http://www.keeptalkinggreece.com/2017/06/16/spain-block-tranche-greece-eurogroup/>.

²⁸ Les projections officielles de 2015 évaluaient à 42 ans (2057) le temps qu'il faudrait à la Grèce pour rembourser ses créanciers, à condition que le pays n'accumule aucune dette supplémentaire.

²⁹ Friedrich Nietzsche (1887), p. 99-100.

³⁰ Ibid., p. 96. Il fait ici référence au mot allemand *Schuld* qui signifie à la fois dette et faute.

qualificatifs dénigrants et méprisants. Selon ces narrations, qui servent de justification à la purge punitive, les populations du « Club Med », ou encore celles des PIGGS³¹, se complairaient dans une *dolce vita* oisive. Elles seraient paresseuses. Elles ne travailleraient pas assez³². Elles ne rempliraient pas leurs obligations envers les pays du Nord, pourtant (soi-disant) solidaires à leur égard pendant la crise. Ainsi Jeroen Dijsselbloem, président de l'Eurogroupe et ministre des Finances néerlandais jusqu'en 2017, a laissé échapper son mépris profond envers les peuples méditerranéens lorsqu'il affirma en mars 2017 qu'après avoir dépensé « tout l'argent dans l'alcool et les femmes » les débiteurs du Sud auraient l'aplomb de « demander de l'aide »³³... Il ne faisait pas exception. Cette vision stigmatisante fut véhiculée dès le début de la crise par des médias du Nord, notamment par le tabloïd allemand *Bild Zeitung* qui a mené une véritable campagne de propagande mobilisant les sentiments les plus bas des gens, dépeignant les Grecs comme « avides » et « paresseux ». La Chancelière allemande, Angela Merkel, contribua elle-même à la construction de cette image dégradante, en déclarant dès 2011 que l'Eurozone ne « pouvait pas avoir une monnaie commune avec, d'un côté, ceux qui prennent beaucoup de vacances et, de l'autre, le reste de ceux qui en prennent très peu. Cela ne marchera pas dans la durée »³⁴. L'endettement de la Grèce témoignerait de ce qu'il y aurait, d'une part, une civilisation européenne productive, efficiente, parcimonieuse, par conséquent morale, une civilisation en quelque sorte weberienne, dotée d'une culture supérieure, donc d'une morale supérieure ; et, d'autre part, une civilisation presque orientale, une culture du *bakchich*, fainéante et corrompue.

Ces récits composent un univers symbolique à l'intérieur duquel les créanciers construisent de l'altérité, ouvrant la voie à la négation de l'autre et de ses droits, autorisant donc la violence. Le forfait de la Grèce est moins d'avoir causé un dommage (la Grèce pèse pour très peu, y compris financièrement, dans l'économie européenne) que d'avoir violé les règles ou, pour le dire avec les mots de Nietzsche, d'être supposément « un fauteur de rupture, un violateur de traités, manquant de parole envers la communauté qui lui assurait les avantages et les agréments dont il a jusqu'alors eu sa part³⁵ ». Nietzsche poursuit :

La colère des créanciers lésés et de la communauté le rend à l'état sauvage, le met hors la loi, lui refuse sa protection,— et toute espèce d'acte hostile peut se commettre contre lui. Le « châtement », à ce degré des mœurs, est simplement l'image, la mimique de la conduite normale à l'égard de l'ennemi détesté, désarmé, abattu, qui a perdu tout droit non seulement à la protection, mais encore à la pitié ; c'est donc là le droit de guerre et le triomphe du *væ victis* dans toute son inexorable cruauté.³⁶

³¹ L'acronyme, qui évoque les cochons, se rapporte au Portugal, à l'Italie, parfois à l'Irlande, à la Grèce et à l'Espagne pour désigner les pays incapables de refinancer par leurs propres moyens leur dette publique ou de renflouer leurs banques surendettées.

³² Samuel Huntington (2005) mobilise exactement les mêmes notions racistes dans la distinction ontologique qu'il opère entre la société états-unienne (blanche) fondée à ses yeux sur l'éthique protestante du travail et de la frugalité, d'un côté, et les sociétés latino-américaines (brunes et noires) oisives et arriérées.

³³ Cinq jours après des élections (15 mars) qui ont sanctionné sa formation politique (le parti travailliste a perdu 27 sièges sur 36), il s'est permis de dire dans un entretien accordé le 20 mars 2017 à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : « Durant la crise de l'euro, les pays du Nord ont montré de la solidarité envers les pays touchés par la crise. En tant que social-démocrate, je donne une très grande importance à la solidarité. [Mais] il y a aussi des obligations. On ne peut pas dépenser tout l'argent dans l'alcool et les femmes, pour ensuite demander de l'aide. »

³⁴ Sven Böll et David Böcking (2011).

³⁵ F. Nietzsche, *op. cit.*, p. 112 127.

³⁶ *Ibid.*, p. 113. Italiques dans le texte.

Le droit des maîtres d'exercer un pouvoir coercitif exorbitant sur les subalternes orientalisés qu'ils dominent dans la partie méditerranéenne de l'Eurozone est analogue à celui exercé à la fin du dix-neuvième siècle par les puissances coloniales européennes sur les populations colonisées. Le syndicaliste portugais Manuel Carvalho da Silva ne s'y est pas trompé lorsqu'il dénonçait les affirmations infamantes de Madame Merkel comme étant l'expression d'un « colonialisme pur »³⁷. La situation grecque, plus encore que celle des autres pays du Sud, rappelle entre autres celle de l'Égypte des années 1870, lorsque le Khédivé Ismail, après avoir suspendu le service de la dette extérieure, dut se soumettre en 1876 aux diktats de la France, de la Grande Bretagne et d'autres pays européens, et fut obligé de créer une Caisse de la dette publique gérée par des agents européens (les commissaires directeurs) investis d'un pouvoir souverain sur les finances égyptiennes. Les revenus de l'État allèrent directement à la Caisse, avec pour conséquence que plus de 60 % de ces revenus furent alloués dès 1877 au service de la dette externe. Un système de surveillance étroit fut mis en place pour assurer ce résultat et des « tribunaux nouveaux » furent institués « suivant l'accord établi avec les Puissances » pour assurer juridiquement « l'intérêt des créanciers »³⁸. L'année suivante, une nouvelle commission fut mise sur pied donnant aux commissaires européens autorité d'inspecter tous les officiels, y compris les ministres de l'État égyptien, et donc potentiellement de les poursuivre juridiquement pour d'éventuels manquements à leurs obligations liées à la dette. Le travail de la commission, qui condamna le gouvernement en place, aboutit à la prise de contrôle directe de l'administration d'État par la France et la Grande-Bretagne³⁹. On pourrait multiplier les exemples de structures de dépendance coloniales liées à la dette au dix-neuvième (Chine, Argentine...) et au vingtième siècles (Amérique latine, Afrique sub-saharienne, etc.)⁴⁰ faisant écho à la situation grecque contemporaine.

3. La dépossession méthodique du patrimoine grec, public et privé

Aux représentations essentialistes de la culture et des comportements attribués aux gens du Sud se sont ajoutées des suggestions concernant le type d'équivalence susceptible de compenser les créanciers pour les pertes (imaginées) occasionnées par le surendettement de la Grèce. « Vendez donc vos îles, vous autres Grecs ruinés, et l'Acropole avec ! », proposaient par exemple deux parlementaires conservateurs allemands, Marco Wanderwitz et Frank Schaeffler, cités dans le *Bild Zeitung*⁴¹ qui titrait : « Nous vous donnons du cash, vous nous donnez Corfou ! ». Ces propos avaient fait scandale en 2010 mais ne semblent plus guère émouvoir, maintenant que le patrimoine public grec se vend en sourdine sans faire d'esclandre. En effet, les créanciers européens ont imposé un large programme de privatisations qui est en train de conduire à la liquidation d'un très vaste ensemble de biens partiellement ou entièrement détenus par l'État. La dépossession du pays complète le tableau de la structure de domination matérielle et symbolique née de la construction d'un espace social inégal Nord-Sud en Europe.

La politique mémorandaire de privatisation a été lancée (dans un contexte, rappelons-le, de dépression économique) le 1^{er} juillet 2011 avec l'institution, exigée par l'Allemagne et les instances européennes, d'un Fonds de privatisation des actifs grecs (TAIPED). Sa structure

³⁷ Cité par Dorothea Siems (2011).

³⁸ Citations du texte officiel instituant la caisse, « Décret d'institution de la caisse de la dette publique d'Égypte (et 6 autres décrets relatifs au trésor et à la dette publique) », 1876. Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

³⁹ Voir Anne-Claire (de) Gayffier-Bonneville (2016) ainsi que David Graeber (2013).

⁴⁰ Voir le livre éclairant de Herman Schwartz (1989).

⁴¹ Du 27 octobre 2010.

juridique est sommairement la suivante. La République hellénique est son unique actionnaire avec un capital social de 30 millions d'euros, mais les actifs privatisables transférés par l'État au TAIPED ne rentrent pas dans le capital social. Le TAIPED comprend un conseil de directeurs composé de cinq membres choisis par le gouvernement grec (mais révocables par la Troïka si elle doute de leur efficacité) et deux observateurs nommés l'un par l'Eurozone et l'autre par la Commission européenne. Il comprend également un conseil d'experts de sept personnes, dont quatre nommées par le conseil des directeurs et trois par la Troïka. Les ventes réalisées par le TAIPED sont transférées sur un compte spécial affecté au remboursement de la dette.

À partir du Mémorandum de 2015 qui a achevé de retirer à la Grèce ce qui lui restait de souveraineté, le programme de privatisations s'est accéléré. Un « super-fonds » de privatisations, la Hellenic Corporation of Assets and Participations (HCAP), a été formé en mai 2016 (loi 4389/2016). La holding publique Hellenic Holdings and Property Company (EDIS), considérée comme sa filiale directe, en est l'unique actionnaire. Alors que le TAIPED avait été créé pour six ans, la HCAP a une durée de vie de 99 ans. Elle comprend un conseil de directeurs de cinq membres, dont trois choisis par l'État grec avec l'approbation de la Commission européenne et du Mécanisme européen de stabilité (MES), et deux, dont le président, choisis par l'UE et le MES avec l'assentiment du ministre grec des Finances. Le super-fonds a vocation à centraliser tout le processus de privatisations, à le contrôler et à acquérir l'ensemble des actifs de l'État grec en vue de leur exploitation et leur cession. Il a incorporé d'autres entités en tant que filiales directes : le TAIPED, le Fonds de stabilité financière (HFSF), le Fonds de développement des actifs publics de la République hellénique (HRPADF), et la Public Properties Co (PPCo S.A.)⁴². La moitié des profits réalisés par la HCAP-EDIS est directement affectée au remboursement de la dette, l'autre moitié étant consacrée au financement d'une politique d'investissements liée aux programmes de privatisation et entièrement contrôlée par la Commission européenne et le MES.

L'équilibre des pouvoirs entre les instances supranationales et le gouvernement grec que semblent réaliser les règles formelles régissant la composition du conseil de directeurs ne doit pas faire illusion. Le TAIPED et son successeur, la HCAP-EDIS sont des entités de droit privé qui ne sont pas responsables devant le parlement⁴³, et le statut des directeurs les immunise contre d'éventuelles poursuites pénales. Ni les chercheurs ni les syndicats et pas même les députés n'ont accès aux procès-verbaux des réunions qui s'y tiennent et restent secrètes. Sauf à rompre avec l'Europe et l'euro, la Grèce ne peut pas s'opposer aux « plans de développement d'actifs » annexés aux memoranda, « négociés » dans un contexte coercitif et constamment révisés et étoffés. On a su, par exemple, que lors de la procédure d'approbation du troisième Mémorandum (août 2015) par le parlement néerlandais, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, avait déposé une liste de cinquante-cinq privatisations grecques à réaliser dans les deux mois. Publiée par *ThePressProject*, cette liste frappe par le ton impératif adopté pour décrire les actions à mettre en œuvre, y compris l'obligation de supprimer les entraves légales — dont des dispositions relatives à la protection de l'environnement et des sites archéologiques

⁴² Elle est en charge de la gestion et du développement des propriétés privées appartenant à l'État et a créé un site de vente aux enchères électronique (www.e-publicrealestate.gr). On aura une idée plus précise de l'ampleur des privatisations en consultant son site (<http://www.etasa.gr/versions/eng/page.aspx>), ainsi que celui du TAIPED (<http://www.hradf.com/en/portfolio/view/56/camping-xenia-paliouri>).

⁴³ La structure juridique mise en place pour piloter les privatisations a été construite sur la base de la Treuhandanstalt allemande, l'agence qui avait mis en œuvre la privatisation de milliers d'entreprises publiques d'Allemagne de l'Est après l'effondrement du Mur de Berlin. La Treuhand est cependant demeurée une structure de droit public.

— susceptibles de ralentir ou compromettre les projets de privatisation en cours⁴⁴. Les obstacles de ce type, déjà partiellement levés au cours des années précédentes⁴⁵, sont régulièrement supprimés tantôt par des amendements législatifs, tantôt par de nouvelles lois. Ce qui ouvre la voie à l'implantation de gros complexes touristiques sur les côtes grecques, met en question la garantie constitutionnelle de la propriété publique des côtes et l'interdiction de construire dans les massifs forestiers, et plus généralement conduit à une inquiétante régression environnementale⁴⁶.

Le portefeuille des actifs transférés au TAIPED et maintenant au super-fonds de privatisations HCAP-EDIS a régulièrement crû en importance : plages, littoraux, sources thermales et centres de thalassothérapie, marinas, sites naturels (y compris des zones classées Natura 2000 exceptionnellement riches en faune et en flore), biens immobiliers et culturels (parmi lesquels de nombreux sites historiques) en Grèce et à l'étranger, installations sportives des jeux olympiques, parts détenues par l'État dans l'industrie de la défense (Hellenic Defense Systems S.A. et Hellenic Vehicle Industry S.A.) et dans le capital des entreprises publiques, dans les transports et les infrastructures (gaz, pétrole, fourniture d'électricité, télécommunications, poste, aéroports, nombreux ports, chemins de fer, transports urbains), la plus grande artère routière traversant le pays d'ouest en est (l'autoroute Egnatia, d'une longueur d'environ 669 km⁴⁷) reliant les côtes de la mer Ionienne (Igoumenitsa) à la frontière turque (Kipi), les services publics d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées d'Athènes et de Thessalonique)... Tous ces biens sont vendus à des prix de liquidation⁴⁸.

Parmi les projets les mieux connus figure la privatisation du site côtier de 620 hectares de l'ancien aéroport Hellinikon d'Athènes et des jeux olympiques. Baigné par la mer sur quelque 3,5 kilomètres, il a été cédé à un consortium d'Abu Dhabi et des investisseurs chinois (le conglomérat Fosun qui possède 12 % des parts du groupe britannique de tourisme Thomas Cook), soutenus par un conglomérat dirigé par la société Lamda Development appartenant à l'une des plus grandes fortunes de Grèce, Spyros Latsis (construction navale, pétrole, banque, immobilier). Lamda Development a acquis les droits de la surface pour 99 ans. Selon le plan de développement du site, une enclave privée couvrant plus de trois millions de mètres carrés et comprenant vingt-sept mille habitants sera créée sur le site. Elle comprendra un parc de 200 hectares et un ensemble de résidences, d'hôtels, d'immeubles de bureaux, des casinos, des grands centres commerciaux et des commerces de détail, des services sociaux, sportifs et éducatifs ainsi que des complexes universitaires privés... Le projet, déjà ancien, vient d'être conclu. Il a été retardé du fait, entre autres, de l'objection des autorités forestières qui avaient jugé une partie du site classé masse forestière (donc interdite de construction) et des réserves exprimées par les autorités de protection des sites archéologiques. Le gouvernement a promis de contourner ces difficultés pour passer outre.

⁴⁴ Voir <https://www.thepressproject.gr/article/80287/APOKALUPsI-Auto-einai-to-Programma-Idiotikopoiiseon-sto-opoio-desmeutike-i-Ellada>. Ce document a été traduit en français par *Okeanews* : <https://www.okeanews.fr/20150901-le-programme-grec-de-privatisations>.

⁴⁵ Comme par exemple la loi de 2013 portant « Simplification des procédures pour améliorer l'esprit d'entreprise du secteur touristique, restructuration de l'organisation grecque du tourisme et autres dispositions » qui fut vivement critiquée par le Fonds mondial pour la nature (WWF).

⁴⁶ Voir par exemple sur le site de WWF Grèce, « Two Greek governments, same disregard for the environment and sustainability ». <http://www.wwf.gr/en/news/1470-two-greek-governments-same-disregard-for-the-environment-and-sustainability>.

⁴⁷ Pour plus de détails sur ce projet, voir sur le site du TAIPED : <http://www.hradf.com/storage/files/uploads/8595be5362f12be91c40f2e276509e89.pdf>.

⁴⁸ Par exemple le contrat de vente du port du Pirée, le plus grand port de Grèce, cédé à un grand groupe d'État chinois (Cosco) pour la somme de 368 millions d'euros.

Plus au sud, à environ vingt kilomètres d'Athènes, une magnifique bande du littoral de Vouliagmeni, abritant le complexe hôtelier de l'Astir Palace, la marina, des vestiges archéologiques et de larges espaces boisés, a été cédée en 2015-2016 pour 400 millions d'euros au Fonds Jermyn Street Real Estate qui représente des intérêts d'Abu Dhabi, de Dubai, du Koweït et d'autres émirats. Dans ce cas comme dans le précédent et beaucoup d'autres, il a fallu surmonter des obstacles légaux, les constructions envisagées étant susceptibles de porter atteinte à l'environnement naturel et urbain. Au nord de la Grèce, de nombreux sites (fronts de mer, campings, hôtels) de la superbe région de Chalcidique, destination touristique très populaire (et fort vantée dans le site du TAIPED), sont mis en vente. Mentionnons enfin les privatisations en cours des services de distribution d'eau et de gestion des eaux usées d'Athènes et de Thessalonique ; elles se font contre la décision du Conseil d'État de la République hellénique (1906/2014) qui avait jugé inconstitutionnelle la privatisation de l'eau à Athènes, en dépit de l'opposition massive des habitants de Thessalonique qui se sont prononcés à 98,03 % contre la privatisation de l'eau⁴⁹, et alors que se multiplient des mouvements de déprivatisation de l'eau en Europe.

Pour compléter le tableau de cette dépossession méthodique, il importe de rappeler que ce n'est pas seulement le patrimoine public qui est liquidé, mais également le patrimoine privé des Grecs et leurs moyens d'existence. En 2016, les prêts non performants des ménages et des entreprises représentaient près d'un tiers du total des prêts, et 40 % si l'on y inclut les prêts restructurés (par exemple, par l'allongement des échéanciers). Or, depuis juillet 2016, la saisie des biens fonciers par les banques est grandement facilitée par une nouvelle législation supprimant presque entièrement la protection de la résidence principale. Enfin, en dehors de leurs propriétés privées, les Grecs se voient également dépossédés de leurs moyens d'existence, du droit de vivre une vie décente. Déjà évoquée plus haut, l'explosion du chômage de masse ainsi que la chute des niveaux de vie et de l'activité productive ont provoqué une progression spectaculaire de la pauvreté relative (44,3 % de la population en 2013⁵⁰) et surtout de l'extrême pauvreté⁵¹. En 2009, le taux de pauvreté extrême n'excédait pas 2,2 % ; il était de 8 % en 2011 et de 15 % en 2015. Pendant ce temps, le système de protection sociale était démantelé, notamment le système national de santé qui est pourtant le service public le plus vital pour une population désormais atteinte dans sa substance même⁵². Les politiques mémorandaires ont en somme mis en œuvre un programme de dépossession générale, forcée, imposée de l'extérieur au profit de quelques pays, de grands groupes et conglomérats multinationaux, ainsi que des

⁴⁹ Voir la campagne « Save Greek Water » : <http://www.savegreekwater.org/archives/4582>.

⁵⁰ Le seuil de pauvreté est ici « ancré » en 2009, c'est-à-dire calculé sur la base du revenu médian d'avant crise (2009) considéré comme un taux fixe. Il est de 22,3 % si le calcul se fonde sur le revenu médian de 2013. Le premier calcul décrit mieux la réalité étant donné la rapidité de la chute des niveaux de vie. Voir Parlement Hellénique (2014) et Matsagganis et al. (2017).

⁵¹ La « pauvreté extrême » renvoie à un seuil de pauvreté dont le montant est estimé à partir du coût d'un panier composé d'un minimum de biens de consommation essentiels à prix constants. Son montant varie selon les localités considérées. Dans une étude de 2016, Matsagganis et al. ont examiné : « Athènes », « Autres zones urbaines », « Zones rurales et périurbaines ». Pour une personne seule, le seuil d'extrême pauvreté se situait en 2015 respectivement à 222 €, 216 € et 182 € mensuels ; pour un couple avec 2 enfants : 640 €, 614€ et 524 €. Ces chiffres concernent la population qui ne doit payer ni loyer ni emprunt immobilier. Avec un loyer ou un emprunt immobilier, les seuils sont plus élevés.

⁵² Voir N. Burgi (2017). La reconstitution en 2016, avec l'approbation des instances européennes, d'un « filet de protection sociale » consistant en un revenu minimum garanti et un accès soi-disant « universel » à la santé, n'est pas à la hauteur des enjeux induits par la « catastrophe » sociale et sanitaire dans le pays. L'accès à ce « filet » aux prestations minimalistes est soumis à des conditions telles que seule une toute petite fraction des ayants droits potentiels parvient à en bénéficier. Ces dispositifs sont ciblés sur la misère. Ils produisent, normalisent et contrôlent le statut de dépossédé et enferment leurs bénéficiaires dans l'obligation d'inventer, jour après jour, de petites stratégies de simple survie (*ibid.*).

oligarques grecs qui leurs sont associés. Une politique qui a de fortes chances de ne guère avoir un effet d'entraînement sur l'économie domestique.

Conclusions

Il ressort de tout ce qui précède que la crise financière de la fin des années 2000 a été saisie par les forces sociales dominantes, nationales et transnationales, en Europe comme une opportunité pour institutionnaliser une structure inégalitaire marquée par une distribution différentielle du pouvoir et de la souveraineté ; pour constituer des périphéries analogues aux périphéries coloniales et postcoloniales des « tiers-mondes », des périphéries emprisonnées dans une toile de contraintes visibles et invisibles qui écrasent leur autonomie et leur dignité ; et pour renforcer considérablement l'emprise du capital sur le monde du travail. L'Europe, longtemps imaginée comme un espace démocratique de liberté et d'affirmation des droits, est devenue une prison pour les subalternes du Sud (et souvent ceux de l'Est aussi), avec des murs et des barreaux constitués par les règles et les régimes coercitifs des *rule-makers*. Dans le même temps, la vie des gens se ferme. Une très grande proportion des populations est privée d'avenir, ou ne voit d'autre perspective qu'une stagnation ou une régression de ses niveaux de vie. La démocratie, entendue comme une forme du politique qui assure le droit d'avoir des droits et comme le lieu d'affirmation de ces droits individuels et collectifs, est vidée de sa substance. On peut y voir une des sources de la montée en puissance de mouvements xénophobes ethno-nationalistes en Europe. Mais aussi l'aiguillon qui a provoqué l'émergence de nouveaux mouvements critiques et progressistes cherchant à refonder le bien commun, national et international. Quoique le système de domination actuel soit puissant, l'histoire du vingtième siècle enseigne qu'il ne peut pas être indéfiniment maintenu. Le moment d'un tournant arrivera inéluctablement. Il conduira les sociétés européennes dans un sens ou dans l'autre : dans la direction de l'ethno-nationalisme ou dans celle de la reconstruction de destins collectifs, égalitaires et solidaires.

OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS

- Alesina, Alberto et Sylvia Ardagna (2009), *Large Changes in Fiscal Policy*, Cambridge (MA), National Bureau of Economic Research, octobre.
www.nber.org/papers/w15438.pdf.
- Blanchard, Olivier (2012), *Perspectives de l'économie mondiale. Une dette élevée et une croissance anémique*, FMI, octobre.
- Böll, Sven et Böcking David (2011), « Mythos von faulen Südeuropäer », *Spiegel online*, 18 mai. <http://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/euro-krise-mythos-vom-faulen-suedeuropaeer-a-763366.html>.
- Burgi, Noëlle (2017), « Le démantèlement méthodique et tragique des institutions grecques de santé publique », *Revue de l'IREES*, à paraître.
- Cour des comptes européenne (2017), *Rapport spécial n° 17/2017 : L'intervention de la Commission dans la crise financière grecque*.
<https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=43184>.
- Dany, Geraldine, Reint E. Gropp, Helge Littke, et Gregor von Schweinitz (2015), *Germany's Benefit from the Greek Crisis*, IWH Online 7/2015, Halle (Saale). http://www.iwh-halle.de/fileadmin/user_upload/publications/iwh_online/io_2015-07.pdf.
- Dos Santos, Theotonio (1970), « The structure of dependence », *American Economic Review*, 60(2) : 231-36.

- Gallagher, John et Ronald Robinson (1953), "The Imperialism of Free Trade", *The Economic History Review*, New Series, 6(1) : 1-15.
- Gayffier-Bonneville, Anne-Claire de (2016), *Histoire de l'Égypte moderne. L'éveil d'une nation (XIXe - XXIe siècle)*, Paris, Flammarion.
- Geda Fole, Alemayehu (2003), « The Historical Origin of African Debt Crisis », *Eastern Africa Social Science Research Review*, 19(1) : 59-89.
- Geitner Timothy (2014), *Stress Test : Reflections on Financial Crises*, New York, Crown Publishers.
- Golub, Philip S. (2016), *East Asia's Reemergence*, Cambridge, Polity Press.
- Graeber David (2013), *Dette : 5000 ans d'histoire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Hatzinikolaou, Prokopis, et Evgenia Tzortzi (2017), « Pressure on debtors is growing », *ekathimerini.com*, 24 juin 2017.
- Herndon, Thomas, Michael Ash et Robert Pollin (2013), *Does High Public Debt Consistently Stifle Economic Growth ? A Critique of Reinhart and Rogoff*, Political Economy Research Institute, University of Massachusetts, 15 avril.
- Huntington, Samuel (2005), *Who Are We ? The Challenges to America's National Identity*, New York, Simon & Schuster.
- Ioakeimoglou, Elias (2017), « Internal devaluation and hegemonic crisis », in Vassilis K. Fouskas et Constantine Dimoulas (dir.), *Greece in the 21st Century : A crisis Manifesto*, Routledge, à paraître.
- Jayadev Arjun et Mike Conczal (2010), *The Boom not the Slump : The Right Time for Austerity*, Roosevelt Institute, 23 août.
- Lipietz, Alain (1984), « Le fordisme périphérique étranglé par le monétarisme central », *L'Actualité économique*, 60(1) : 72-94.
- Matsagganis, Manos, Chrysa Leventi, avec Eleni Kanavitsa, et Maria Flevotomou (2017), « Une politique plus efficace pour combattre l'extrême pauvreté », *Dianeosis*, avril (en grec). https://www.dianeosis.org/wp-content/uploads/2017/04/poverty_final.2017.pdf
- Milner, Helen V. et Robert Keohane (dir.) (1996), *Internationalization and Domestic Politics*, New York, Cambridge University Press.
- Nietzsche, Friedrich (1887), *La généalogie de la morale* (3^e édition), traduction Henri Albert (1900), Gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France.
- Parlement Hellénique, Bureau du Budget de l'État (2014), *Politiques de revenu minimum dans l'UE et en Grèce. Une analyse comparative*, Document préparatoire du programme pilote de revenu minimum garanti. Rapport intermédiaire aux membres des commissions parlementaires compétentes, Athènes, septembre 2014 (en grec).
- Quijano, Aníbal (2000), « Coloniality of Power and Eurocentrism in Latin America », *International Sociology*, 15(2) : 215-232.
- Reinhart, Carmen M. et Christoph Trebesch (2015), « The Pitfalls of External Dependence : Greece, 1829-2015 », *Brookings Papers on Economic Activity*, Automne.
- Rogoff Kenneth et Carmen Reinhart (2010), « Growth in a Time of Debt », *American Economic Review*, 100(2) : 573-578.
- Said, Edward W. (1980), *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Salomon Margot E., « Of Austerity, Human Rights and International Institutions », *LSE Law, Society and Economy Working Papers*, 2/2015.
- Schwartz Herman (1989). , In *The Dominions of Debt : Historical Perspectives on Dependent Development*, Cornell University Press, Ithica, 1989.
- _____ (2014), "The Euro as a House of Straw: Why Europe's Crisis is (still) Linked to American Housing", University of Virginia, http://europe.unc.edu/wp-content/uploads/2014/08/schwartz_UNC-europe.pdf.

- Siems Dorothea, « Sind die Südeuropäer wirklich faul ? », *WeltN24*, 2011,
<https://www.welt.de/print/wams/politik/article13386563/Sind-Suedeuropaeer-wirklich-faul.html>.
- Stiglitz, Joseph E. (2003), *Globalization and its Discontents*, New York, W.W. Norton.